



INFIRMIER PUÉRICULTEUR

Activités principales

.....



L'infirmier puériculteur est un infirmier spécialisé dans les **soins apportés aux nouveau-nés** et aux enfants. Sa mission principale : veiller à leur bonne santé et à leur bien-être général.

Concrètement, l'infirmier puériculteur évalue le développement physique et psychologique de l'enfant, ainsi que son état de santé. Il pose un **diagnostic social et sanitaire et accomplit les actes éducatifs** conduisant à l'autonomie de l'enfant et de sa famille. Enfin, il **accompagne les parents** et la famille dans l'exercice de leurs fonctions parentales en les aidant à réaliser des activités de soins, de prévention et d'éducation.

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ce professionnel peut exercer dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, dans les services de protection de la santé de l'enfant et de sa famille, ainsi que dans les services d'accueil des enfants, de la naissance à l'adolescence. A l'hôpital, il travaille exclusivement dans les services de maternité et de pédiatrie.

Compétences et qualités

.....



- Avoir le goût du contact
- Maîtrise les connaissances sur le développement de l'enfant et de sa santé
- Avoir le sens de l'écoute
- Avoir des qualités de disponibilité et de patience



Formation



Pour accéder au métier d'infirmier puériculteur, il faut au préalable être infirmier diplômé d'Etat : ensuite, une formation d'un an dans une école spécialisée, recrutant sur concours, est nécessaire.

Evolution – passerelles



Encadrement de proximité d'unité de soins, formateur en soins et activités paramédicales, spécialiste en hygiène, directeur des soins, cadre de pôle.



Rémunération



La rémunération nette mensuelle s'échelonne de 1540 € en début de carrière à 2560 € en fin de carrière, dans le secteur public.

Retrouvez toutes les infos concernant cette formation sur le site de la **DRJSCS** :

<http://www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr>

